

COMMUNE DE MONTFA

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq mars deux mille dix-neuf, les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance ordinaire pour le premier avril deux mille dix-neuf à vingt heure trente.

Le Maire,
Michel LOUBET

Ordre du jour :

Budget principal :

- Vote des taxes locales
- Affectation du résultat
- Evaluation des charges transférées
- Vote du budget primitif

Budget assainissement :

- Dotation aux amortissements
- Affectation du résultat
- Vote du budget primitif

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Pays du Dadou

Questions diverses

Séance du Conseil Municipal Du 1^{er} avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier avril à vingt heure trente, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LOUBET, Maire.

Etaient présents : M. Michel LOUBET, M. Elie MAZZON, M. Christian RAYNAUD, M. Jean GAUTIER, M. Bernard MAILLE, Mme Nathalie MEDALLE, Mme Sylvie DURAND, M. Christophe CORMARY

Était absent : M. Gérard DOVIGO, excusés.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DURAND

D2019_10 Vote des taxes locales

Après avoir constaté les résultats du compte administratif 2018, les prévisions sur les dotations et les dépenses de fonctionnement qui s'imposent,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir, pour l'année 2019, le taux des trois taxes locales qui a été fixé pour 2018, soit :

- Taxe d'Habitation : 10,86 %
- Taxe Foncier Bâti : 14,99 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 74,11 %

COMMUNE DE MONTFA

.../... Séance du Conseil Municipal du 1^{er} avril(suite).....

D2019_11 Affectation du résultat du budget principal

Après avoir examiné le compte administratif 2018, le Conseil Municipal

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 132 778,48 € tel que :
 - Résultat de l'exercice 2018 : 18 617,12 €
 - Résultat antérieurs reportés : 114 161,36 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement en totalité, soit 132 778,48 € en section de fonctionnement au compte 002.

D2019_12 Evaluation des charges transférées – Attribution de compensations aux communes membres

Monsieur le Maire présente le rapport de la « Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées » de la communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » qui doit permettre de déterminer les attributions des communes pour 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la proposition d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes membres pour l'année 2019
- Approuve le calcul des attributions de compensation pour chaque commune, conformément au tableau ci-annexé.

D2019_13 Vote du Budget Primitif Principal

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019.

Ouï de cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le budget primitif tel que présenté :

- Dépenses de fonctionnement : 327 884,00 €
- Recettes de fonctionnement : 327 884,00 €
- Dépenses d'investissement : 154 364,00 €
- Recettes d'investissement : 154 364,00 €

D2019_14 Dotation aux amortissements – Budget assainissement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des amortissements du budget assainissement prévoyant les annuités de 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les montants prévus au budget primitif seront répartis comme suit :

Fonctionnement

Article D 6811-042	7 826,00 €	Article R 777-042	4 081,00 €
--------------------	------------	-------------------	------------

Investissement

Article D 1391-040	4 081,00 €	Article R 2803-040	529,00 €
		Article R 28158-040	887,00 €
		Article R 2813-040	6 410,00 €

COMMUNE DE MONTFA

.../... Séance du Conseil Municipal du 1^{er} avril(suite).....

D2019_15 Affectation du résultat du budget assainissement

Après avoir examiné le compte administratif 2018, le Conseil Municipal

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 122,96 € tel que :
 - Résultat de l'exercice 2018 : 164,84€
 - Résultat antérieurs reportés : 4 958,12 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement en totalité, soit 5 122,96 € en section de fonctionnement au compte 002.

D2019_16 Vote du Budget Primitif Assainissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019.

Ouï de cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le budget primitif tel que présenté :

- Dépenses de fonctionnement : 16 203,00 €
- Recettes de fonctionnement : 16 203,00 €
- Dépenses d'investissement : 27 720,00 €
- Recettes d'investissement : 27 720,00 €

D2019_17 Modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Pays du Dadou

Vu l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2018 portant adhésion de la commune de Montfa au SIVU du Pays du Dadou.

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2018 portant création de la commune nouvelle « Terre-de-Bancalié » à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vu le Code des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer sur l'approbation des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Pays du Dadou ; il donne lecture de la proposition des nouveaux statuts.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide la proposition de la modification des statuts du SIVU du Pays du Dadou, conformément au texte annexé à la présente délibération.